

06. CONFIGURATION DU MODULE

- [Constantes cachées](#)
- [Onglet « Débogage »](#)
- [Onglet « Options »](#)
- [Onglet « Outils de développement »](#)
- [Onglet « Paramètres de la Plateforme Agréée »](#)
- [Permissions utilisateur](#)
- [Tâches planifiées](#)

Constantes cachées

Constante	Rôle
<code>EINVOICING_ALLOW_DEVTOOLS</code>	Active l'onglet Outils de développement et la plateforme TESTPDP.
<code>EINVOICING_ONLY_GENERATE</code>	Génère les fichiers de facture électronique sans jamais rien envoyer ni recevoir (les options d'envoi, de joignabilité et de réception disparaissent).
<code>EINVOICING_DISABLE_READABLE_PDF</code>	Ne récupère pas le PDF lisible des factures reçues (gain de temps).
<code>EINVOICING_ALLOW_MULTICOMPANY_INVOICE_MOVE</code>	Liste des identifiants d'entités : ajoute un bouton « Changer d'entité » sur les factures fournisseurs reçues
<code>EINVOICING_MULTICOMPANY_USE_MASTER_SETUP</code>	Identifiant de l'entité principale dont la configuration et la réception sont partagées (voir chapitre 15).
<code>EINVOICING_TOLERANT_SUPPLIER_REF_MATCH</code> (+ <code>_MIN_LENGTH</code> , défaut 8)	Rapprochement tolérant de la référence fournisseur à l'import : la référence du XML est recherchée comme mot entier dans <code>ref_fournisseur</code> (ex. « FA202610 » retrouve « PAY123 - FA202610 - dinner »). Plusieurs candidats = ambiguïté, pas d'import.
<code>EINVOICING_PREFER_ORIGINAL</code>	Préfère le document original au document converti à l'import.
<code>EINVOICING_SUPPORT_EXPORT_MAX</code>	Nombre maximal d'enregistrements par export de support (archive ZIP).
<code>EINVOICING_MAX_SYNC_FLOWS</code>	Plafond de flux par synchronisation.
<code>EINVOICING_VAT_POINT_DATE_CODE</code>	Force le code BT-8 : auto (défaut, déduit du module TVA), 5 (débits), 29 (livraison), 72 (encaissement).
<code>EINVOICING_XML_PROFILE</code>	Force le profil : MINIMUM, BASICWL, BASIC, EN16931, EXTENDED, EXTENDEDIFR.

EINVOICING_ENABLE_MANUAL_ACTION_QUEUE / EINVOICING_ENABLE_POSTPONE_FLOWS	Options expérimentales de la file d'attente (voir 8.5). La seconde est signalée dangereuse par les auteurs.
EINVOICING_SUPERPDPVIAPARTNER_ONLY_DOMAIN	Pour un serveur faisant office de proxy OAuth : liste des domaines autorisés à recevoir les jetons. Un avertissement de sécurité s'affiche tant qu'elle est vide.
MAIN_VAT_EXEMPTION_CODE_FOR_<taux>[_<code TVA>]	Dolibarr 18 à 23 : code VATEX pour un taux à 0 % (voir 5.3).

Onolet « Débogage »

 CONFIGURATION DU MODULE FACTURE ÉLECTRONIQUE ← Retour à la liste des modules

Paramètres de la Plateforme AgrééeOptionsÀ proposDébogage

Activez le mode débogage pour consigner tous les détails des appels de synchronisation à des fins de dépannage (mode détaillé). Notez que les appels de synchronisation peuvent prendre plus de temps lorsque ce mode est activé.

Paramètre

Conservier le détail complet des appels API dans l'historique

Enregistrer

 JOURNAL DU MODULE (DIAGNOSTIC)

Le journal du module est vide pour l'instant.
/mnt/data/dolibarr/dolibarr_invoiceing.log

Le module écrit dans le journal du module Logs (Syslog), sortie « Fichier ». Activez-la, reproduisez l'opération, puis revenez ici et cliquez sur Actualiser.

 VÉRIFIER UN XML DE FACTURE ÉLECTRONIQUE (FACTURE CLIENT)

Chargez le XML issu d'une facture client (le fichier «ref>_cii.xml joint à la facture). Le module l'affiche et recherche les éléments vides (rejets de type PEPPOL-EN16931-R008). Astuce : régénérez d'abord la facture avec la version actuelle pour tester un correctif. Rien n'est écrit ni envoyé.

Choisir un fichierAucun fichier n'a été sélectionnéVérifier le XML

 SIMULER UN IMPORT XML (APERÇU)

Chargez un fichier XML de facture (CII). Le module affiche tout ce qui serait créé dans la facture fournisseur si le fichier était importé automatiquement (tiers, produits/services, prix, remises, TVA, totaux, note). Rien n'est écrit en base de données : il s'agit d'une simulation à blanc, utilisable même si la facture existe déjà.

Choisir un fichierAucun fichier n'a été sélectionnéSimuler l'import

Mode débogage : Même interrupteur que l'option « **Conservier le détail complet des appels API** » de l'onglet Options.

Journal du module (diagnostic) : Affiche le fichier journal **Dolibarr** (module Logs/Syslog, sortie « Fichier »), sa taille et sa date ; boutons « **Télécharger le journal** » et « **Actualiser** ». Si le journal est vide, activer la sortie fichier du module Syslog, reproduire l'opération, puis revenir.

Vérifier un XML de facture électronique (facture client) : Charger le fichier `<ref>_cii.xml` joint à une facture ; le module l'affiche et recherche les éléments vides (cause de rejet PEPPOL-EN16931-R008). Rien n'est écrit ni envoyé.

Simuler un import XML (aperçu) : Charger un XML CII reçu ; le module montre ce que l'import créerait : tiers (existant ou à créer), lignes avec produit trouvé / produit par défaut / nouveau / ligne libre / à associer manuellement, remises, TVA, totaux recalculés comparés aux totaux déclarés (écart en rouge), note publique. Simulation à blanc : rien n'est créé dans Dolibarr.

i Ces trois outils ne sont actifs que si le mode débogage est activé.

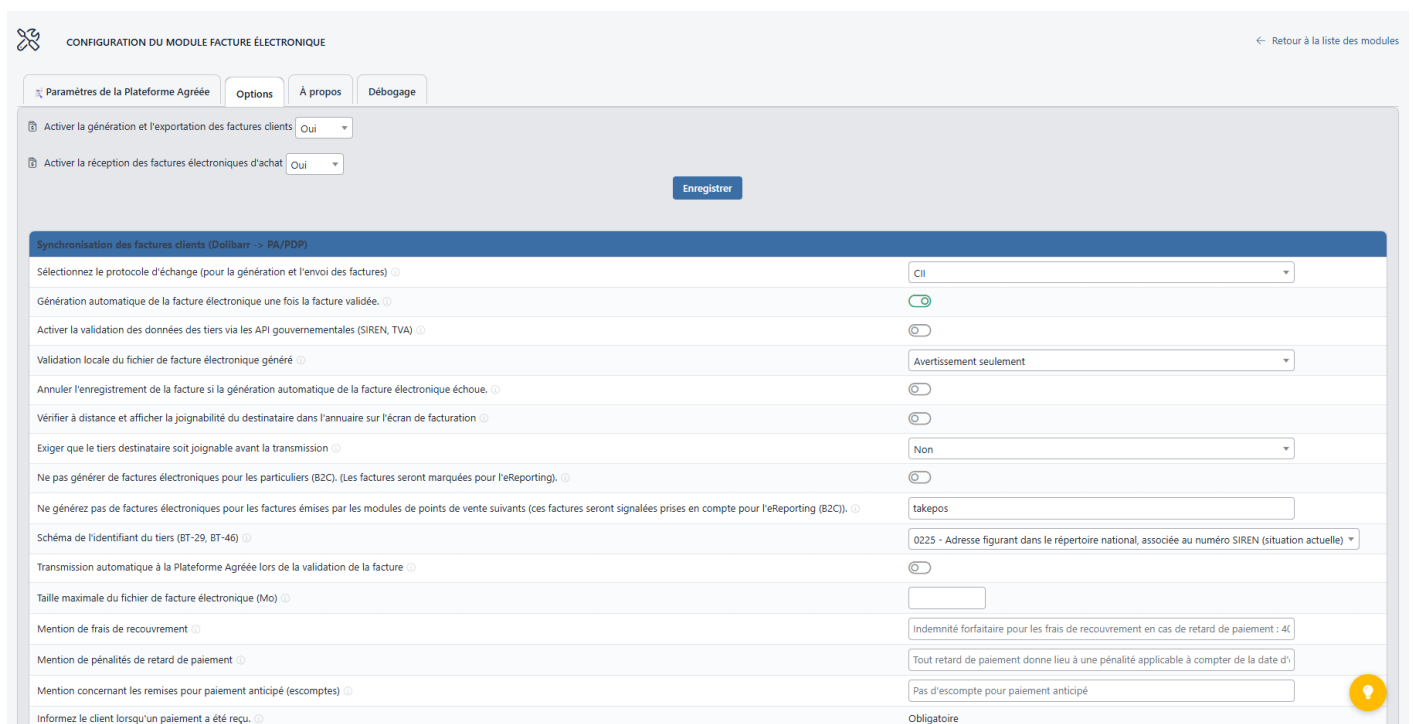
Onglet « Options »

En tête : deux interrupteurs généraux, puis un bouton « Enregistrer ».

- Activer la génération et l'exportation des factures clients (Dolibarr → PA)
- Activer la réception des factures électroniques d'achat (Dolibarr ← PA)

Désactiver l'un des deux masque la section correspondante et toutes les fonctions associées (boutons, blocs des fiches, statuts sortants ou entrants).

Section « Synchronisation des factures clients (Dolibarr → PA/PDP) »



CONFIGURATION DU MODULE FACTURE ÉLECTRONIQUE

← Retour à la liste des modules

Paramètres de la Plateforme Agréée Options À propos Débogage

Activer la génération et l'exportation des factures clients

Activer la réception des factures électroniques d'achat

Synchronisation des factures clients (Dolibarr → PA/PDP)

Sélectionnez le protocole d'échange (pour la génération et l'envoi des factures)	CII
Génération automatique de la facture électronique une fois la facture validée	☒
Activer la validation des données des tiers via les API gouvernementales (SIREN, TVA)	☐
Validation locale du fichier de facture électronique généré	Avertissement seulement
Annuler l'enregistrement de la facture si la génération automatique de la facture électronique échoue	☐
Vérifier à distance et afficher la joignabilité du destinataire dans l'annuaire sur l'écran de facturation	☐
Exiger que le tiers destinataire soit joignable avant la transmission	Non
Ne pas générer de factures électroniques pour les particuliers (B2C). (Les factures seront marquées pour l'eReporting).	☐
Ne générez pas de factures électroniques pour les factures émises par les modules de points de vente suivants (ces factures seront signalées prises en compte pour l'eReporting (B2C)).	takepos
Schéma de l'identifiant du tiers (BT-29, BT-46)	0225 - Adresse figurant dans le répertoire national, associée au numéro SIREN (situation actuelle)
Transmission automatique à la Plateforme Agréée lors de la validation de la facture	☐
Taille maximale du fichier de facture électronique (Mo)	
Mention de frais de recouvrement	Indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 4%
Mention de pénalités de retard de paiement	Tout retard de paiement donne lieu à une pénalité applicable à compter de la date d'
Mention concernant les remises pour paiement anticipé (escomptes)	Pas d'escompte pour paiement anticipé
Informez le client lorsqu'un paiement a été reçu	Obligatoire

Protocole d'échange : CII (recommandé) ou FACTURX. Avec Factur-X, un avertissement rappelle que le PDF de **Dolibarr** doit être au format PDF/A-3b.

Génération automatique de la facture électronique une fois la facture validée : Oui (défaut) : le fichier est généré à la validation (et à chaque régénération du PDF). Non : génération uniquement par le bouton.

Activer la validation des données des tiers via les API gouvernementales : Vérifie en temps réel le SIREN/SIRET (registre data.gouv.fr) et le numéro de TVA (VIES) avant génération et

envoi. Non bloquant si les services sont indisponibles. Signale : SIREN inconnu, entreprise fermée, nom / code postal / ville différents du registre.

Validation locale du fichier de facture électronique généré : Contrôle local d'un sous-ensemble des règles EN 16931 (totaux BR-CO-10 à 17, lignes, catégories et taux de TVA, format SIREN BR-FR-10 et 32) :

- Pas de vérification.
- Avertissement seulement (défaut).
- Blocage (arrêt de la génération en cas de violation).

Filet de sécurité rapide ; la validation officielle reste celle de la PA.

Validation à distance par la plateforme agréée du fichier généré :

Affiché si la PA propose un validateur

- Pas de validation.
- Validation manuelle : bouton « **Vérifier le fichier** » sur la facture.
- Validation automatique après génération.

Le résultat est affiché dans le bloc de la fiche facture.

Annuler l'enregistrement de la facture si la génération automatique échoue : (affiché si génération automatique = Oui) Par défaut la facture est validée même si la facture électronique échoue ; on peut la régénérer ensuite.

Bloquer la génération/l'envoi aux tiers sans identifiant de facturation électronique défini manuellement : Par défaut (recommandé : Non) l'adresse est déduite automatiquement du SIREN. Oui = exige une adresse saisie sur chaque tiers.

Vérifier à distance et afficher la joignabilité du destinataire dans l'annuaire sur l'écran de facturation : Activé par défaut. Affiche sur la fiche facture le résultat de la recherche du destinataire dans l'annuaire (lecture seule, jamais bloquant). En mode test, l'annuaire est incomplet : indicatif seulement.

Exiger que le tiers destinataire soit joignable avant la transmission :

- Non (défaut).
- Oui, bloquer un destinataire signalé injoignable.
- Oui, et bloquer aussi lorsque la disponibilité ne peut être confirmée.

La facture électronique est toujours générée ; seule la transmission est bloquée. Jamais bloquant si l'annuaire est indisponible ou si le tiers n'a pas de SIREN. Attention à la troisième option sur une plateforme qui ne renvoie jamais l'état des lignes : tous les destinataires seraient bloqués.

Ne pas générer de factures électroniques pour les particuliers (B2C) : Les factures aux particuliers sont marquées « **e-reporting** ». **Dolibarr** détermine lui-même si un tiers est une entreprise ou un particulier.

Modules de point de vente à exclure : Liste (séparée par des virgules, défaut « takepos ») des modules dont les factures ne sont pas envoyées individuellement mais relèvent du e-reporting.

Schéma de l'identifiant du tiers (BT-29, BT-46) : Pour un vendeur français : 0225 (adresse annuaire, défaut), 0009 (SIRET) ou « Ne pas déclarer ». Hors France : code ICD ISO 6523 du registre national (0208 Belgique, 0211 Italie...), ou vide.

Transmission automatique à la Plateforme Agréée lors de la validation : Oui : la facture est transmise juste après sa génération à la validation, sans passer par le bouton « **Transmettre** ». Jamais de renvoi d'une facture déjà transmise. Nécessite la génération temps réel. Depuis la 1.1.0, seule la génération déclenchée par la validation transmet ; une simple régénération du PDF (paiement, bouton « **Générer** », action de masse) ne transmet plus.

Taille maximale du fichier de facture électronique (Mo) : Avertissement non bloquant si le fichier dépasse cette taille (ex. 10 Mo pour Chorus Pro). Vide ou 0 = pas de contrôle.

Mentions légales (obligatoires en France, règle BR-FR-05) :

- Mention de frais de recouvrement (défaut : indemnité forfaitaire 40 €) ;
- Mention de pénalités de retard (défaut : trois fois le taux légal) ;
- Mention concernant l'escompte (défaut : pas d'escompte).

Laissées vides, les textes par défaut affichés sont utilisés. Aucune des trois mentions ne peut nier les frais dus de plein droit.

Informé le client lorsqu'un paiement a été reçu Affiché « **Obligatoire** » : le statut 212 « **Encaissée** » est envoyé à chaque encaissement client, sans option de désactivation (voir 7.13).

Exigibilité de la TVA : Rappel (lecture seule) du régime configuré dans le module Taxes/TVA (TVA sur les débits ou à l'encaissement, pour les biens et les services), avec lien vers sa configuration. Ce régime détermine le code BT-8 du document et l'envoi du statut 212.

Section « Synchronisation des factures d'achat (Dolibarr ← PA/PDP)

»

Synchronisation des factures d'achat (Dolibarr -> PA/PDP)	
Génération automatique des produits / services manquants ⓘ	☐
Importer les lignes sans produit / service comme des lignes libres ⓘ	☐
Faire correspondre les références des produits des fournisseurs, quelle que soit leur formulation ⓘ	☐
Génération automatique des tiers manquants ⓘ	☐
Complétez les informations manquantes concernant les tiers lors de la réception d'une facture électronique. ⓘ	☐
Interdire la validation des factures fournisseurs si les données de facturation Dolibarr ne correspondent pas aux données de facturation électronique ⓘ	☐
Informez le fournisseur lorsqu'une facture fournisseur est validée. ⓘ	☐
Informez le fournisseur du paiement d'une facture ⓘ	☐

Génération automatique des produits / services manquants : Oui : un produit introuvable est créé à l'import. Non (recommandé) : l'import du flux est mis en attente jusqu'à résolution manuelle.

Importer les lignes sans produit / service comme des lignes libres : (affiché si la création automatique est désactivée) Fortement déconseillé : la ligne est importée sans produit lié.

Faire correspondre les références produits des fournisseurs quelle que soit leur formulation : Comparaison tolérante (ignore séparateurs, casse, accents) si aucun prix fournisseur ne correspond exactement. Désactivé par défaut car approximatif. En cas d'ambiguïté, la ligne est laissée au mappage manuel.

Génération automatique des tiers manquants : Oui : le fournisseur inconnu est créé. Non (recommandé) : mise en attente.

Compléter les informations manquantes des tiers à la réception : Remplit uniquement les champs vides du tiers (SIREN, TVA, adresse...) à partir de la facture reçue, sans écraser l'existant.

Limite d'activation de la synchronisation des flux : Oui : applique un nombre maximal de flux par synchronisation (voir « Nombre de flux traités par appel »).

Interdire la validation des factures fournisseurs si les données Dolibarr ne correspondent pas aux données de la facture électronique : Compare devise, totaux HT, TVA, TTC et ventilation par taux. **NE PAS ACTIVER** : le code du module signale cette option comme défectueuse. Un contrôle de cohérence des totaux est de toute façon appliqué à la validation.

Informez le fournisseur lorsqu'une facture fournisseur est validée : Oui : le statut 205 « **Approuvée** » est envoyé à la validation de la facture fournisseur, une seule fois, jamais si déjà approuvée ou refusée, jamais sur l'avoir d'une facture refusée. Non par défaut (une facture approuvée ne peut plus être refusée).

Informez le fournisseur du paiement d'une facture : Oui : le statut 211 « **Paiement transmis** » est envoyé quand une facture fournisseur reçue via la PA est classée payée. Une fois par facture. Facultatif dans la réforme et consomme un flux : désactivé par défaut.

Section « Autre »

Autre	
Nombre de flux traités par défaut par appel ⓘ	100
Délai de recouvrement de synchronisation par défaut (heures) ⓘ	12
E-mails de notification (factures reçues et anomalies) ⓘ	fallinah.ranasclonirina@infras.fr
Activer la prise en charge de Chorus (Feature not fully supported yet) ⓘ	☐
Conserver le détail complet des appels API dans l'historique ⓘ	☐

[Enregistrer](#)

[Envoyer un e-mail de test](#)

Envoie immédiatement, aux adresses configurées ci-dessus, un e-mail listant les factures reçues au cours des 7 derniers jours (ou un e-mail de confirmation vide s'il n'y en a aucune).

Nombre de flux traités par défaut par appel : Défaut : 100.

Délai de recouvrement de synchronisation par défaut (heures) : Défaut : 12. Nombre d'heures de recul par rapport à la dernière synchronisation pour ne manquer aucun flux ; un flux déjà traité est simplement ignoré.

E-mails de notification (factures reçues et anomalies) : Adresses séparées par virgule ou point-virgule. Elles reçoivent : (1) **la liste des nouvelles factures fournisseurs importées** à chaque synchronisation, (2) **une alerte** quand une facture émise ou reçue passe en anomalie, (3) **les rapports planifiés** une fois leurs tâches activées. Vide = tout désactivé. Un bouton « Envoyer un e-mail de test » envoie immédiatement la liste des factures reçues sur 7 jours (ou un e-mail de confirmation vide).

Activer la prise en charge de Chorus (fonctionnalité non finalisée) : Ajoute sur les factures et commandes des champs complémentaires : code de service, numéro de marché, numéro d'engagement, identifiant de transmission Chorus Pro. Le code de service est envoyé comme identifiant d'acheteur (BT-46, schéma 0224) si le profil est EXTENDED-CTC-FR.

Conserver le détail complet des appels API dans l'historique (mode débogage) : Enregistre requêtes et réponses complètes dans le journal des appels. Ralentit la synchronisation. Nécessaire pour un export de support utile.

Onglet « Outils de développement »

Visible uniquement si la constante cachée `EINVOICING_ALLOW_DEVTOOLS = 1`.

CONFIGURATION DU MODULE FACTURE ÉLECTRONIQUE

← Retour à la liste des modules

Paramètres de la Plateforme Agréée Options À propos Outils de développement Débogage

Link to test an E-invoice from SuperPDP (Factur-X, CII, ...): [here](#)
Check annuary: [here](#)
API documentation/test: [here](#)

Generate an Einvoice sample

Vendeur: INFRAS (Client, Prospect, Fournisseur) Select me - Select thirdparty SIREN 000000001 - Select thirdparty SIREN 000000002
Acheteur: BOULANGERIE LE FOURNIL SARL (FR-PRO) (C...) Select thirdparty with SIREN 000000001 - Select thirdparty with SIREN 000000002 - Select me
Format de facture: Factur-X
Type de facture: Facture standard
Generate

Autoriser le renvoi d'une facture déjà transmise (Avertissement : ne doit pas être utilisé en production, enfreint les contrats AFNOR/PA/PDP) ☐
Autoriser la régénération de la facture électronique d'une facture transmise (dev) (Avertissement : ne doit pas être utilisé en production, enfreint les contrats AFNOR/PA/PDP) ☐
Enregistrer

You can force a legal message on instances >= 24.0 to warn users about the need to enable the E-invoicing, by setting the constant MAIN_FORCE_SYSTEM_MESSAGE.
Enregistrer

Réservé aux tests, jamais à la production.

Autoriser le renvoi d'une facture déjà transmise : Pour tester le comportement de la PA en cas de doublon (le renvoi sera refusé).

Autoriser la régénération de la facture électronique d'une facture transmise : Conserve le bouton « **Régénérer** » pour inspecter le XML.

Générateur de factures d'exemple : Choix du vendeur, de l'acheteur, du format (CII / Factur-X) et du type (standard, remplacement, acompte, avoir, situation) ; boutons « Générer un exemple de facture » et « Générer, envoyer et récupérer un exemple de facture ».

Liens externes : Liens vers les validateurs externes et les annuaires (gouvernement, SuperPDP, Peppol test) pour vérifier votre identifiant.

Proxy OAuth : Aide à la configuration du proxy OAuth (mode opérateur).

Onglet « Paramètres de la Plateforme Agréée »

Cet onglet établit la connexion avec votre PA.

The screenshot shows the 'CONFIGURATION DU MODULE FACTURE ÉLECTRONIQUE' interface. The 'Paramètres de la Plateforme Agréée' tab is active. It contains a dropdown menu for 'Sélectionnez votre Plateforme Agréée (PA) d'accès à la facturation électronique' with 'ESALINK (Besoin d'un abonnement à PDPLibre)' selected. Below it, a toggle switch for 'Mode réel activé (sinon mode test/bac à sable)' is turned on. A green message states: 'Votre logiciel semble lié à la plateforme agréée ESALINK (https://hubtimize.fr)'. There is a link to 'Cliquer ici pour supprimer cette connexion'. The 'Configuration de la connexion à la Plateforme Agréée' section includes fields for 'Votre identifiant de facturation électronique d'entreprise' (881563241_infras), 'Client ID' (f2fafafa-ab93-47e3-a95c-408a11f19847), 'Client Secret' (masked), 'Clé API' (7591d49d-7399-49db-945f-769853e2ca2d), and 'Jeton d'accès' (*****WRQg, valid until 24/09/2026 16:03:35). There is a 'Régénérer le jeton d'accès' button. At the bottom, there is a 'Test de connexion (Healthcheck)' section with options to 'Générer, envoyer et récupérer un exemple de facture' and 'Vérifier l'identifiant de votre facture électronique: Annuaire du gouvernement français'. An 'Enregistrer' button is at the bottom right.

Mode réel activé (sinon mode test / bac à sable)

Oui = production. Non = bac à sable. Les identifiants saisis sont conservés séparément pour chaque mode : on peut basculer sans les perdre.

Sélectionnez votre Plateforme Agréée (PA)

Liste des plateformes compatibles. Une fois la plateforme choisie et enregistrée, sa configuration spécifique apparaît en dessous. Si la plateforme mémorisée n'est plus disponible (module fournisseur désactivé), un avertissement invite à en choisir une autre.

Utiliser le contact de facturation comme acheteur de la facture électronique

Factures françaises uniquement. Si la facture possède un contact de type « **Contact client facturation** », il devient l'acheteur du XML à la place du tiers :

- **Contact d'un autre tiers (ex. siège distinct) :** l'acheteur complet (nom, adresse, SIREN/SIRET, TVA, routage) est repris de ce tiers

- **Contact du même tiers :** seuls le nom et l'adresse changent.

Désactivé par défaut. Dans tous les cas le contact de facturation est écrit comme contact de l'acheteur (BG-9).

Configuration spécifique SuperPDP

Un encadré rappelle les étapes : créer un compte SuperPDP, créer une « **Application** » (type Confidentiel, URL de redirection fournie par la page, « **Format de conversion AFNOR préféré** » = CII), récupérer le couple `client_id` / `client_secret` (le secret n'est affiché qu'une seule fois).

Champs :

Paramètre	Description
Votre identifiant de facturation électronique d'entreprise	Laisser vide pour utiliser le SIREN de votre société, ou saisir SIREN ou SIREN_suffixe. Attention : cet identifiant doit exister dans l'annuaire.
Protocole d'échange	CII (recommandé) ou Factur-X.
Type d'authentification OAuth	« Client Credentials » (votre propre compte) ou « Authorization Code » (délégation, usage marque grise).
Client ID / Client Secret	Identifiants de l'application SuperPDP.
En mode délégation	• URL de redirection (à recopier à l'identique dans SuperPDP) • Inscription à l'annuaire (<code>send_and_receive</code>) • Date officielle uniquement (<code>only_future</code>) • Domaine autorisé • Adresse de facturation électronique à créer

Boutons :

Générer le jeton d'accès / Régénérer le jeton d'accès : Obtient le jeton OAuth et le mémorise. Un lien permet de supprimer la connexion.

Test de connexion : Vérifie que la PA est joignable.

Afficher mes informations distantes :

Montre ce que la PA connaît de votre société : vérification d'identité (KYB/KYC), plateforme détectée, adresses de facturation électronique enregistrées, adresses Peppol, nom et adresse enregistrés. Le module signale :

- Une adresse d'envoi non enregistrée dans l'annuaire (les factures envoyées avec elle seraient refusées).

- Un numéro d'entreprise différent de celui de **Dolibarr** (erreur).
- Un nom ou une adresse différents (remarque).

Si le champ « **Format de conversion AFNOR préféré** » de votre application SuperPDP est vide, la PA refuse de transmettre les factures reçues ; s'il vaut UBL, le module ne peut pas les lire. Il doit valoir CII (Factur-X est aussi accepté).

Configuration spécifique Esalink (Hubtimize)

Un encadré renvoie vers un distributeur PDP Libre pour l'abonnement. Champs : identifiant de facturation électronique, protocole, Client ID (nom d'utilisateur), Client Secret (mot de passe), Clé API, puis génération du jeton et test de connexion.

SuperPDP via un partenaire

Lorsqu'un intégrateur a configuré le mode « via partenaire », une entrée « SuperPDP (installation gratuite et facile via <partenaire>) » apparaît : la connexion s'établit par un tunnel OAuth hébergé par le partenaire, sans saisir de `client_id` / `client_secret`.

Plateforme de test (TESTPDP)

Visible uniquement si la consta `EINVOICING_ALLOW_DEVTOOLS` est active. Implémentation de référence qui n'appelle aucun service : réservée aux tests de génération de fichiers.

i Après l'enregistrement d'une nouvelle plateforme, un test de connexion est lancé automatiquement et son résultat affiché.

Permissions utilisateur

Dans la fiche de chaque utilisateur ou groupe, module « **EInvoicing** » :

Permission	Portée
Lire les documents synchronisés et les journaux (read)	Accès à la page d'accueil, aux flux, aux appels, aux références fournisseurs, à la file d'attente.
Créer / lancer / mettre à jour la synchronisation (write)	Bouton « Synchroniser », mappage des produits, actions sur la file d'attente.
Supprimer les documents de synchronisation et les journaux (delete)	Suppression des flux et journaux.

Les actions sur les factures (générer, transmettre, envoyer un statut, abandonner) suivent les droits des modules Factures clients et Fournisseurs (création / modification). Accepter une facture fournisseur reçue exige le droit de la valider.

Tâches planifiées

Toutes sont créées DÉSACTIVÉES : il faut les activer explicitement.

Tâche	Fréquence	Rôle
EInvoicingDocumentSync	Toutes les heures	Synchronisation avec la PA : récupère les factures fournisseurs et les statuts de cycle de vie des factures envoyées. INDISPENSABLE en production ; sans elle, seul le bouton « Synchroniser » de la page « Flux échangés » met les données à jour.
EInvoicingCronSuppliersNoSiren	Hebdomadaire	E-mail listant les fournisseurs français sans SIREN. Conseil : première exécution un lundi à 07 h 00.
EInvoicingCronSentInvoices	Quotidien	E-mail d'état des factures envoyées, en mettant en évidence celles sans confirmation de réception (cycle de vie < 202).
EInvoicingCronOutbound	Quotidien	E-mail récapitulant ce qui a été transmis à la PA sur 24 heures (encaissements 212, autres statuts avec résultat de la plateforme, factures envoyées).

Les trois rapports utilisent les adresses de « **E-mails de notification** ».